



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 13 décembre 2019

## Le Préfet de Tarn-et-Garonne communique :

PAC 2019 : versement du solde des aides directes et de l'ICHN

Le versement du solde des paiements des aides directes et de l'ICHN de la campagne 2019 est intervenu dès le 12 décembre sur les comptes des agriculteurs (sauf cas particulier).

Les versements concernent les aides découplées (paiement de base, paiement redistributif, paiement vert et paiement en faveur des jeunes agriculteurs), les aides couplées animales (aide ovine et aide caprine) et l'ICHN. Le relevé de paiement est disponible dans l'espace Télépac : [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)

Contact DDT : 05 63 22 23 45



### Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle – Tél : 05 63 22 82 17/18  
Mél : [pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr)